

## L'institution de l'ombudsman

l'égalité du français et de l'anglais comme langues de service et de travail. Le commissaire est à la fois « protecteur des langues », et à ce titre il reçoit, comme un ombudsman, les plaintes des citoyens qui estiment qu'un organisme fédéral a contrevenu à la lettre ou à l'esprit de la loi, et quelque chose comme un « vérificateur aux comptes », ce qui l'autorise à enquêter sur l'organisation des services bilingues au sein des ministères fédéraux. Comme l'auditeur général, il remet chaque année un rapport à la Chambre des communes et fait au gouvernement des recommandations.

### *Persuasion et dissuasion*

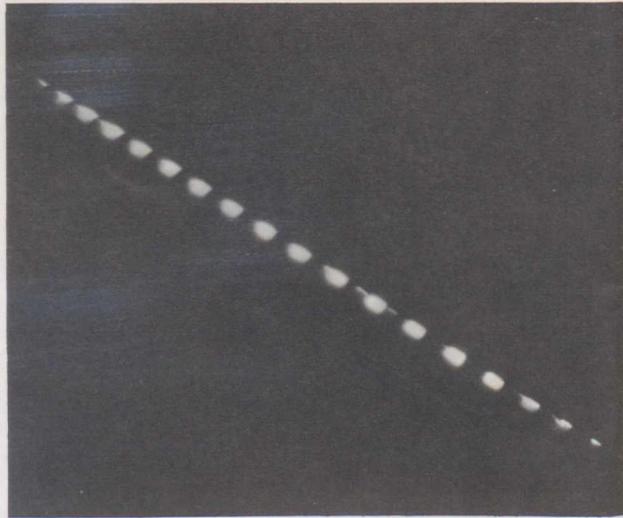
On a dit, au Canada, que l'efficacité de l'ombudsman était limitée du fait qu'il ne lui est attribué qu'un pouvoir consultatif. C'est exact. L'efficacité des ombudsmen canadiens repose sur leur pouvoir de persuasion et donc, en définitive, sur leur autorité morale. Mais « peut-on donner à une décision fondée sur l'équité la même force qu'à un jugement dicté par un texte de droit positif? » (2) D'autre part, c'est à ce pouvoir consultatif que l'ombudsman doit la souplesse de sa fonction, souplesse qui lui donne sa véritable portée : comme il ne formule que des avis, ses moyens d'action ne sont pas strictement limités, de sorte que, dépassant les cas particuliers, il peut discuter de l'opportunité d'une pratique administrative ou même d'un texte de loi, ce qu'un tribunal ne peut pas faire.

Enfin, l'ombudsman dispose de l'arme que constitue son rapport annuel par lequel il fait connaître au public les infractions des fonctionnaires (l'anonymat est conservé) à la loi ou aux règlements, arme d'autant plus redoutable qu'elle vient d'un « juste », libre de toute attache politique. Quant aux gouvernements fédéral ou provinciaux, ils doivent considérer ces rapports comme de bons documents de travail, car ils sont seuls capables de leur donner une vue générale, non pas théorique, mais réelle, des relations entre administrateurs et administrés. ■

2. Le protecteur du citoyen, premier rapport annuel, Québec 1969.

## sciences

Météore photographié à Watson (Saskatchewan), le 18 août 1971.



# A la poursuite des météorites



Chaque jour la Terre capture des millions de météorites. Certaines d'entre elles, pénétrant de nuit dans l'atmosphère, donnent une traînée fugitive de lumière. Ce sont les étoiles filantes, qui parurent longtemps, à l'esprit des hommes étonnés et éblouis, des messagères de la divinité. On affirme que la pierre noire qui se trouve dans la kaaba de la grande mosquée de la Mecque est d'origine céleste. Des fouilles dans les ruines d'édifices construits par les Indiens Montezumas, au Mexique, ont livré la célèbre météorite Casas Grandes enveloppée comme une momie. Les Indiens Cri et Pieds-Noirs attribuaient à la météorite d'Iron-Creek des propriétés médicinales et ils lui rendaient un culte.

### *Objets introuvables ?*

Les superstitions et les croyances liées aux météorites ont disparu en même temps que se dissipait le mystère de leur origine. On sait maintenant que ce sont des débris cosmiques animés de vitesses variables, les météorites à grande vitesse apparaissant et disparaissant à plus haute altitude que les autres. Comme aucune d'elles n'a une vitesse suffisante pour échapper au champ gravi-

tationnel du Soleil, elles appartiennent toutes au système solaire. Plusieurs millions de météorites tombent quotidiennement, mais cinq cents seulement parviennent jusqu'à la surface du globe en une année. Trois cents tombent à la mer et il faut vraiment beaucoup de chance pour mettre la main sur quelques-unes des deux cents autres.

C'est pour faciliter la récupération des météorites qui tombent sur le sol canadien (une ou deux par an, en moyenne) et pour déterminer leur vitesse de manière à pouvoir calculer leur orbite avant leur entrée dans l'atmosphère, que le Conseil national de recherches du Canada a mis sur pied son « programme d'observation et de récupération des météorites » (Porm). Douze stations de repérage ont été installées dans les Prairies.

Avant la mise en œuvre de ce programme, il fallait se contenter des méthodes les plus classiques : comptes rendus d'observations visuelles des phénomènes lumineux accompagnant la chute d'une météorite. Mais, faute de données précises, il était presque impossible de récupérer l'aérolithe. En effet, la lumière produite disparaît à l'altitude de vingt mille mètres, ce qui rend difficile le calcul de la trajectoire